

17/02/2022

Rapport suite au travail de la commission le 05/02/2022

Débat d'Orientation Budgétaire

Sommaire

1. Participants	2
2. Introduction	2
3. Compte administratif	2
3.1. Evolution du budget de fonctionnement réel	2
3.2. Niveau de l'endettement	4
3.3. Echéances des emprunts contractés par la commune	4
3.4. Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	5
4. Budget Principal	5
4.1. Ressources humaines	5
4.2. SIEA + Eclairage public	6
4.3. Bâtiments	6
4.4. Voirie	7
4.5. Subventions aux associations	7
4.6. Véhicules de la commune.....	8
5. Conclusion	8

1. Participants

- Gaëlle Goy
- Frédéric Lemarié
- Evelyne Escriva
- Alain Cordier (Excusé)
- Djamila zeboudj (Excusée)
- Valérie Octrue (Excusée)
- Dominique Sergent
- Ludovic Loreau
- Pascal Gagnolet

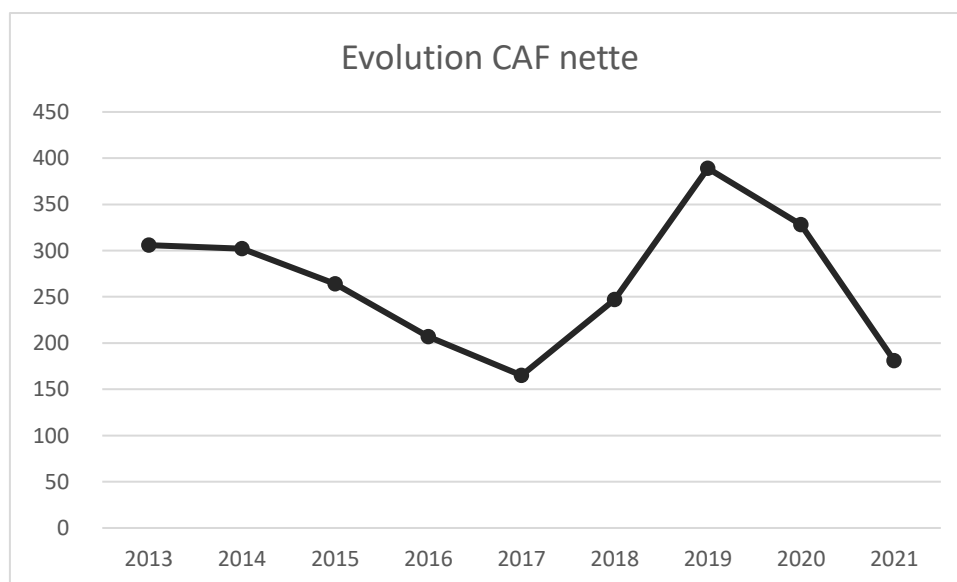
2. Introduction

Le DOB ou Débat d'Orientation budgétaire est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants. Nous proposons ce débat pour commencer à se familiariser avec ce processus qui sera obligatoire pour Saint-André-de-Corcy dans les années à venir.

3. Compte administratif

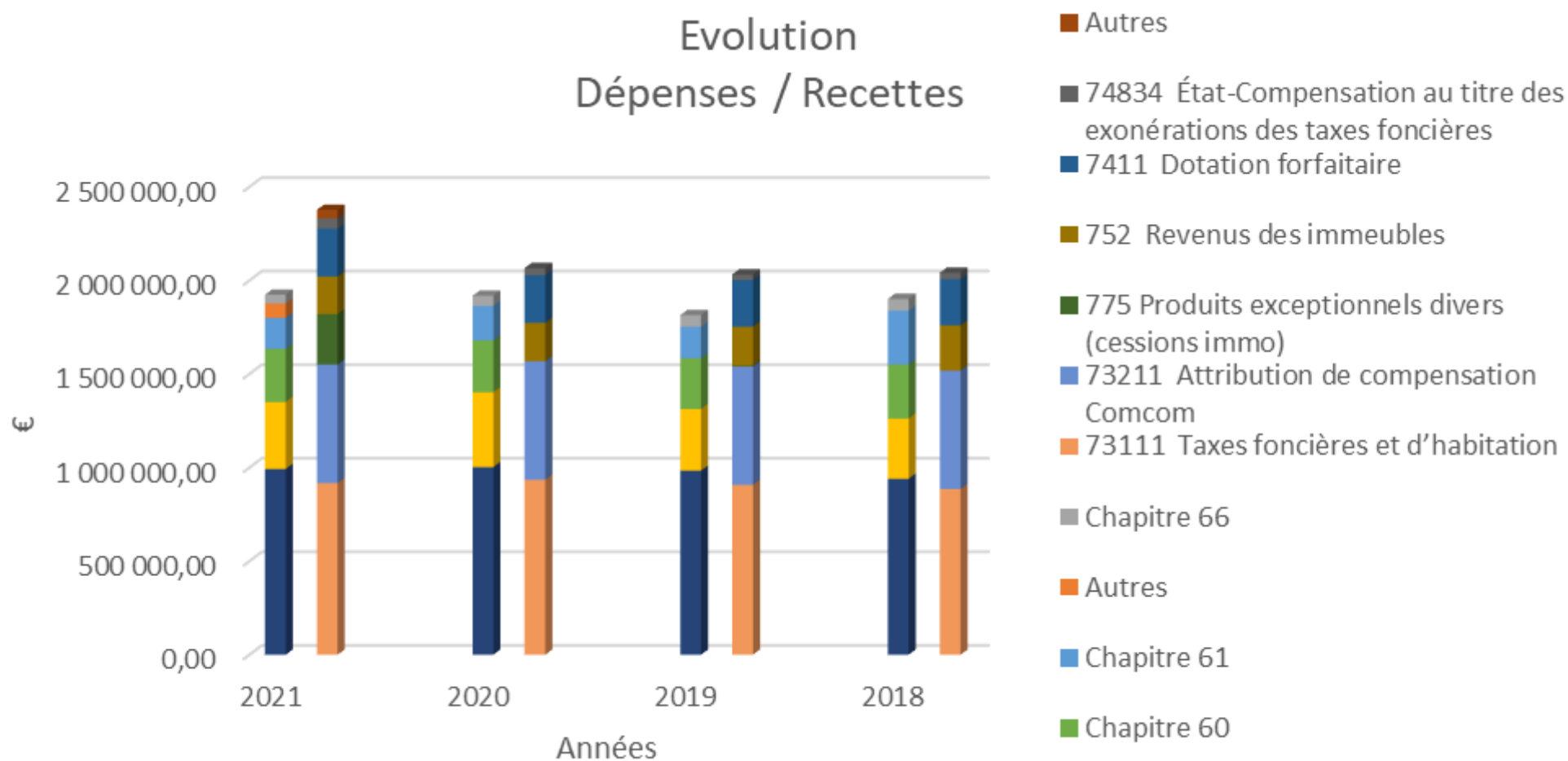
3.1. Evolution du budget de fonctionnement réel

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne k€
Recettes fonctionnement réelles	2 205	2 270	2 365	2 291	2 341	2 410	2 561	2 554	2 340	2371
Dépenses Fonctionnement réelles	1 777	1 859	1 948	1 917	1 921	1 907	1 937	1 989	1 924	1909
Excédent Fonctionnement	428	411	417	374	420	503	624	565	416	462
CAF nette	306	302	264	207	165	247	389	328	181	265



CAF : Capacité d'Auto-Financement

Evolution Dépenses / Recettes



3.2. Niveau de l'endettement

Dettes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
En cours	1267	1060	2450	2462	2893	3517	3265	3006	2776	2541
€ par habitant	416	348	808	817	971	1145	1026	910	814	745
Moyenne strate	716	724	710	697	685	702	701	755	791	PAS ENCORE SORTI

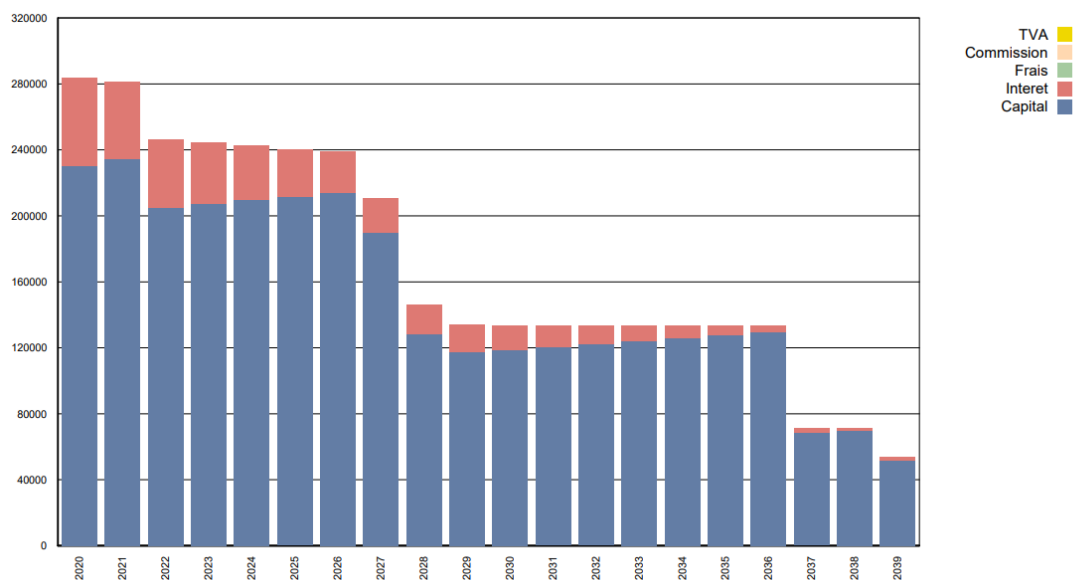
3.3. Echéances des emprunts contractés par la commune

2021 = 235 000€

2022 = 209 500€

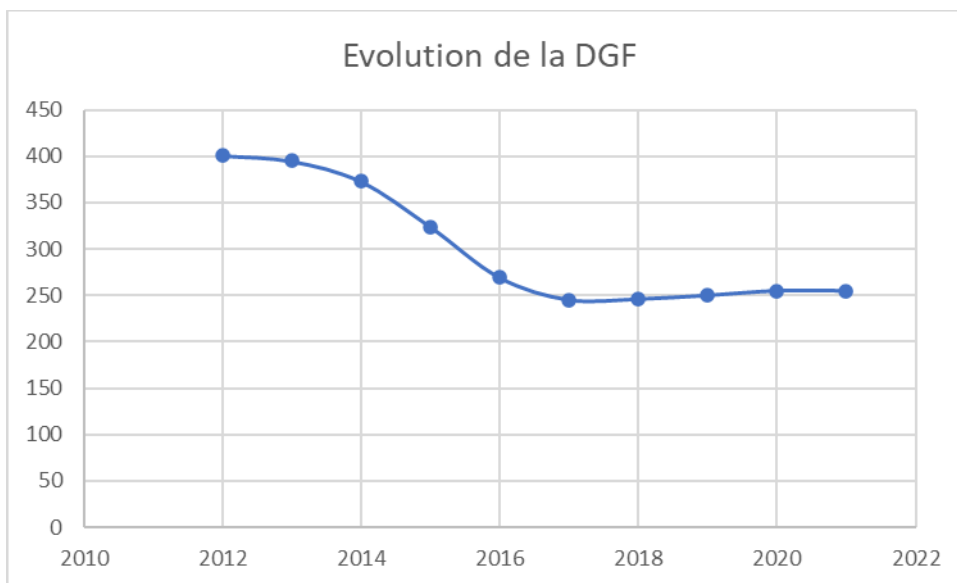
Fin de remboursement de la salle SMS en 2027

Fin de remboursement de la Poste et le Vieux Marseille en 2028



3.4. Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DGF	401	395	373	324	269	245	246	250	255	255



4. Budget Principal

4.1. Ressources humaines

Evolution des effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021
Charges de personnel (Chapitre 12 du CA)	964 663 €	940 486 €	983 780 €	1 002 389 €	993 124 €
Emplois budgétaires	30	30	30	30	30
Emplois pourvus au 01/01	24	24	25	27	26

Départ :

- Mutation de Morgan le 15/01/2022
- Retraite François le 01/07/2022
- Départ prévisionnel de Brigitte en avril 2023
- Départ de Christine Guérin (Juillet 2022)

Arrivée :

- Embauche d'un CDD au 1^{er} avril agent polyvalent en remplacement de François.
- Embauche d'un agent espace vert au 1^{er} avril pour remplacer Morgan

Sujet à débattre : La sous-traitance du ménage des salles communales.

Faire des devis par ONET, ELIS...Voir si les machines sont comprises dans les prestations pour éviter les investissements. Reprendre le cahier des charges.

4.2. SIEA + Eclairage public

Le SIEA émet les factures relatives aux travaux plusieurs années après leurs réalisations. Le rattachement s'applique aux factures arrivant l'année suivant les travaux. D'un point de vue comptable, la trésorerie indique que le mode opératoire doit être :

- Engagement à la signature du plan de financement accepté par la commune
- Désengagement en fin d'année
- Ré-engagement l'exercice suivant
- etc... jusqu'à la facturation des travaux et leurs paiements

Impact : Il faudrait sur le budget 2022 prévoir l'ensemble des montants de travaux réalisés mais non facturés + le budget de l'année 2022.

La trésorerie conseille de tous budgéter sur 2022 sachant que la probabilité que le SIEA facture l'ensemble sur 2022 est faible. Cela impacte la CAF nette prévisionnelle liée au budget. Nous proposons de budgéter 200k€ sur les 250k€ nécessaire par prudence.

Décision de la commission : 200k€ à budgéter sur 2022.

Concernant l'éclairage public, il est proposé de supprimer l'ensemble des éclairages au mercure cette année et de remplacer une grosse partie des mats manquants depuis des années. Le secteur de la salle polyvalente mérite une attention particulière et sera géré dans un 2° temps.

Décision de la commission : Validé

4.3. Bâtiments

Les travaux suivants sur les bâtiments de la commune ont été validés par la commission :

- L'isolation du Dojo (35 000€ TTC)
- Portail de la gendarmerie (15 000€ TTC)
- Favrot
 - o Installation d'une VMC à Favrot (4 bouches d'aspiration : 2 toilettes, 1 salle de bain, 1 salle "Club photo", aménagement logement d'urgence) 1 500€
 - o Rafraîchissement appartement et cuisine salle
 - o Réparation abergement cheminée: 3 000 € TTC
- Travaux de rénovation de la salle polyvalente
 - o Rafraîchissement des faïences des toilettes : 3 000 € TTC (fourniture matériaux + matériel),
 - o Placo+peinture petite salle : 1 500 € TTC (fourniture matériaux + matériel),
 - o Peinture grande salle : 2 000 € TTC (fourniture matériaux + matériel),
 - o Peinture des montants rouges des grandes baies (façade nord),
 - o Huisserie de remplacement de la porte coulissante (alu + polycarbonate) + rideau occultant. Demandes de devis en cours, pas d'estimatif pour l'instant.
- Salle des rencontres :
 - o Rafraîchissement peintures proposées par Yann : 1 000 € TTC (fourniture matériaux + matériel)
 - o Remplacement plaques plafond : 3 000 € TTC (fourniture matériaux + matériel)

- Atelier 208
 - o Motorisation éclairage plongeant non fonctionnel (utilisation de nacelle au lieu de descendre la rampe)
 - o Rideau de scène
 - o Déplacer l'écran de projection vers l'arrière de la scène
- École de musique : ajout d'une porte anti-bruit devant la porte d'accès extérieure de la salle de répétition (devis Sté Décibel à 5000 €)
- CdL : création de cloisonnement + alimentation élec : 3 500 € TTC (fourniture matériaux + matériel),
- Cure : portail : 1 000 € TTC (fourniture matériaux + matériel),
- Tennis centre : éclairage LED des courts, 15 000 €. Nous acceptons l'idée de financer ce changement en espérant néanmoins trouver une prestation moins onéreuse.
- Tennis Favrot : réfection des courts, 60 000 €. Les revêtements des 2 courts de tennis de Favrot sont hors d'usage. Le club a obtenu 3 devis (incluant pour certains le remplacement du grillage) allant de 53 k€ à 80 k€ TTC. Nous prévoyons d'accepter un de ces devis. La commission se réunira pour choisir, après une étude par les services techniques. 1 devis pour le passage en éclairage LED a également été fourni par le club. Il n'est pas prévu de le mettre en œuvre cette année.
- Grange Volet : Projet de réhabilitation du bâtiment pour en faire une maison pédagogique vers la nature en concertation avec le Conseil Départemental 01, la CCDombes et la fondation Vérots.
- Accès PMR sur les bâtiments
- Aménagement place du Vieux Marseille : en 2 temps. La première phase consiste en un aménagement esthétique par les agents et l'enfouissement du PAV.

4.4. Voirie

Nous proposons les travaux suivants :

- Poteaux + signalétiques : 5 000 € TTC
- Marquage routier et piétons dans le bourg (6 000€ TTC)
- Entretien des chemins (2000€) : Attention, dégradation du parking de la gare
- Fleurissement et aménagement des espaces verts (8000€)
- Grilles avaloir + cadres : 2 000 € TTC
- Aménagement route de Neuville 140 000€ TTC

4.5. Subventions aux associations

Nous proposons un budget total de 150 000€ décomposé comme ceci :

- 50 000€ pour les associations sportives, culturelles et social
- 12 000€ pour l'accueil périscolaire des enfants
- 15 000 € animation pour les jeunes
- 50 000€ pour la cantine
- 23 000€ pour l'EVS

4.6. Véhicules de la commune

Nous avons lancé le remplacement de la tondeuse autoporté et de l'aspirateur à feuilles fin 2021.

La question se pose sur le remplacement des véhicules du service technique. Le Fuso a été vendu car trop onéreux en réparation. Il a été remplacé par un RENAULT Master benne livré en début d'année.

Le boxer et le Partner sont HS. Le dernier Partner a le moteur cassé. Ce véhicule sera remplacé par un véhicule neuf. En effet, l'offre Renault nous permet d'avoir un véhicule neuf sous 1 mois pour 17000€ TTC. Le temps de la livraison, Renault prête gratuitement à la commune un véhicule relais.

5. Conclusion

L'année 2021 a été bien maîtrisée en termes de coûts. Le suivi journalier des dépenses du service comptabilité et l'implication du service technique nous a permis de contenir les dépenses malgré de nombreuses pannes sur nos équipements de chauffage. Cela permet de dégager une CAF nette de 181k€.

Les emprunts diminuent mais réaugmenteront avec le projet d'école. C'est la raison pour laquelle nous limitons les investissements pour augmenter au maximum notre capacité d'auto-financement. Les emprunts seront négociés lorsque les coûts seront connus.

Sur la partie RH, la commission valide l'embauche d'un agent espace vert. La question reste ouverte pour les femmes de ménage. Cela dépendra des mouvements internes avec le remplacement d'une Atsem à l'école maternelle.

La commission valide le fait d'engager des petits travaux dans les bâtiments en cohérence avec le recrutement d'un agent polyvalent qui va se charger de les réaliser. L'entretien des chemins et des voiries continue avec un gros poste pour la route de Neuville.

La rénovation de l'éclairage public continu avec des clarifications faites entre la commune, RSE et le SIEA pour la gestion des mats défectueux.